

## les mercredis de l'école

# Quand l'enseignant devient un secouriste

**La Croix-Rouge apprend les gestes qui sauvent à des professeurs. Qui les apprennent à leur tour à leurs élèves. Simple et de bon sens.**

Cela s'est passé le 16 février, à Mouscron, à l'école Pierre de Coubertin. Une élève de 11 ans subit un malaise. Deux institutrices se précipitent, analysent la situation et pratiquent un massage cardiaque. Après quelques minutes, la fille se remet à respirer. Ces deux enseignants connaissaient les gestes qui sauvent. Et elles ont... sauvé.

Beaucoup de professeurs (l'immense majorité...) auraient été incapables d'intervenir à bon escient. Un régent en histoire-géographie n'a pas été sensibilisé aux techniques du massage cardiaque ou aux soins à apporter à une brûlure. Dommage. Les écoles sont des lieux de vie où les incidents sont fréquents. Avec des enseignants préparés à porter secours, on gagnerait beaucoup de temps.

A priori, on peut se dire qu'on est là dans l'anecdote. Et si on admettait que le sujet est tout simplement... vital ?

L'incident survenu à Mouscron a fait l'objet d'une interpellation au parlement de la Communauté française. La députée Virginie Gonzalez Moyano (PS) a demandé à Marie-Martine Schyns (CDH) si la Communauté française s'inquiétait de former les enseignants à porter secours.

La réponse est... oui et non.

La Communauté, en tant que telle, ne fait rien. Mais elle aide financièrement des initiatives comme celle menée par la Croix-Rouge.

Depuis longtemps, cette organisation forme des enseignants aux premiers soins. Et pendant longtemps, le cours était payant (200 euros). Un frein, c'est sûr. Il y a deux ans, la Croix-Rouge a engagé un partenariat avec AG Insurance. Grâce à son sponsoring, les formations sont désormais gratuites.

L'opération conclue avec l'assureur ne se borne pas à offrir des cours gratuits.

Sarah Belli, coordinatrice des Formations-Relais à la Croix-Rouge, explique l'idée. Par an, son organisation forme une centaine d'enseignants du secondaire. Et ces enseignants, de retour dans leurs écoles, forment eux-mêmes des élèves (une trentaine) aux premiers secours (et ce au prix de 16 à 18 périodes de cours).

Pour les enseignants, la formation se déroule à la Croix-

Rouge (elle dispose d'infrastructures dans chaque province). La formation dure 6 heures (étaillées sur un mois et demi). Soit deux heures pour apprendre les gestes salutaires. Et quatre heures pour apprendre à les enseigner aux élèves. « *Former les élèves peut se faire à l'heure des cours mais aussi le mercredi après-midi ou pendant les jours blancs, après les examens* », rapporte Sarah Belli.

**Objectif : 45.000 élèves formés**

L'idée est donc de créer une forme de... contagion. Une boule de neige, plutôt. Le partenariat avec AG Insurance a été conclu pour cinq ans. La Croix-Rouge forme donc cent enseignants par an. « *C'est cumulatif, dit Sarah Belli. Une fois passé à la Croix-Rouge, le professeur forme des élèves chaque année. A la fin des cinq ans, on devrait avoir formé, en tout, 45.000 élèves.* »

Mais qu'enseigne la Croix-Rouge ? De quoi obtenir le Brevet européen de premier secours (Beps). Concrètement, on apprend à contrôler une hémorragie, soigner une plaie, soulager une brûlure, réanimer quelqu'un qui respire encore, réanimer quelqu'un qui ne respire plus, agir en cas d'intoxication et, parmi bien d'autres, communiquer valablement et rapidement avec le 112. Il ne s'agit pas de former des petits infirmiers. Mais des élèves et des professeurs qui, en cas d'incident,

peuvent apporter les premiers soins dans l'attente du médecin ou des secours. « Nos formations aident les personnes à être plus confiantes, à oser intervenir, à avoir les bons réflexes. »

L'opération ne couvre pas le primaire – pour ses enseignants, la formation reste payante. Pourquoi? Parce qu'il faut 12 ans pour pouvoir décrocher le Beps et que le système de conta-

gion aux élèves n'est donc pas possible au fondamental.

Au parlement, Marie-Martine Schyns a estimé que la « formation aux premiers secours est aujourd'hui devenue incontournable ».

Elle n'a pas dit « obligatoire ». Mais cela pourrait. La ministre de l'Éducation a ainsi signalé qu'une formation aux premiers secours pourrait être orga-

nisée dans ce tronc commun que le Pacte d'excellence compte repenser. ■

**PIERRE BOUILLON**

## Tracer son propre parcours professionnel

Permettre aux élèves de s'épanouir, tant sur le plan professionnel que personnel, en tenant compte de leurs goûts, de leurs aspirations et de leurs compétences, c'est ce que prône le nouveau guide « Comment rendre une école réellement orientante ? ». Le but : tracer son propre parcours de formation. Jusqu'à il y a peu, la mission d'orientation de l'école se résumait trop souvent à former et sélectionner des travailleurs en fonction de la demande. À l'inverse, l'ouvrage écrit par Marc Demeuse et Damien Canzittu, deux professeurs de l'Université de Mons, s'appuie sur le principe de tout centrer sur la personne qui apprend, « l'apprenant », en mobilisant des enseignants, des psychologues ou même des parents. Le livre comprend un aspect pratique et théorique, accompagné d'un ensemble de témoignages de professionnels de l'enseignement venus des quatre coins du monde. Selon les auteurs, les jeunes doivent avant tout parvenir à se connaître, à identifier leurs forces et faiblesses, mais aussi à aller au-delà des stéréotypes bien connus des différents métiers.

C.B (ST.)



**Comment rendre une école réellement orientante ?**  
DAMIEN CANZITTU ET MARC DEMEUSE  
De Boeck  
185 pages, 20 €

### RENOIS

#### Elèves exclus en hausse

Durant l'année scolaire 2015-2016, pas moins de 2.405 élèves ont été exclus de leur école et 1.363 ont été interdits de réinscription dans leur établissement. Annoncés dans *Sud Presse*, ces chiffres sont inquiétants. Par rapport à 2014-2015 (une année jugée « raisonnable » en la matière), ils signalent une augmentation de 301 exclusions. Si l'on analyse les données de plus près, on constate que les garçons sont les plus visés (82 % des exclusions, 78 % des refus de réinscription). La plupart des élèves visés sont au premier degré du secondaire (46 % et 57 %). Et les sanctions touchent surtout des élèves « en retard » (sur les élèves de 14-15 ans sanctionnés, 83 % ont déjà redoublé). Les élèves sont surtout sanctionnés pour des faits d'indiscipline (74 % et 91 %). La violence physique est évoquée comme motif de renvoi dans 30 % des cas.

### UNIVERSITÉS

#### Quatre universités belges dans le « QS Rankings by Subject »

L'entreprise britannique, Quacquarelli Symonds (QS), a dévoilé mardi son classement international des universités en fonction des disciplines qui y sont enseignées. Pour cette septième édition, c'est dans la catégorie « théologie » que la KUL (Leuven) et son homologue l'Université catholique de Louvain (UCL) se distinguent, en occupant respectivement les 9<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> places. Au total, on compte 18 mentions dans ce top 50 thématique pour les universités belges. Mais c'est la KUL qui domine, avec onze apparitions. On la retrouve en dentisterie à la 9<sup>e</sup> place et en pharmacie, à la 29<sup>e</sup> place. Pour la philosophie, elle est placée 30<sup>e</sup>, l'UCL la suit de près à la 33<sup>e</sup> place. L'Université de Gand conserve sa 20<sup>e</sup> place dans le domaine vétérinaire et arrive 46<sup>e</sup> en agriculture.

C. B. (ST.)